



POLE HIPPIQUE
LORRAINE

Au Pôle Hippique
de Lorraine

LE GRAND WEEK- END D'OCTOBRE



Grand
Est



VENTE À L'AMIABLE

DIMANCHE 20 OCTOBRE

DOSSIER D'INSCRIPTION

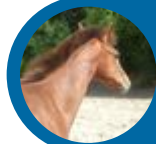
Inscriptions à renvoyer avant le 04/10/2019 à :
contact@cheval-grandest.com
Contact : 06.33.84.53.88

Règlement par chèque à l'ordre de Cheval Grand Est à envoyer à :
Cheval Grand Est, 1 rue Léon Bocheron
54110 ROSIERES AUX SALINES



GRAND WEEK-END D'OCTOBRE

Cheval Grand Est organise du 18 au 20 octobre le Grand Weekend d'Octobre. Regroupant la qualificative étalons Selle Français, le concours Régional des 3 ans Sport Montés et un concours complémentaire d'élevage, cet évènement sera un véritable rassemblement des acteurs de la filière équine. Dans ce cadre, nous proposons une vente de chevaux et poneys de toutes races le dimanche 20 Octobre.



CRITÈRES DE SÉLECTION

Âge : de tous âges
Sexe : Mâles, Hongres ou Femelles
Discipline : Elevage, Sport ou Loisir
Orientation : Chevaux et poneys d'instruction, de loisir, de sport ou d'élevage
Budget conseillé : < 7 000 € HT
A fournir : 1 photo de qualité au modèle ou montée



INSCRIPTION VENTE

INSCRIPTIONS AVANT LE 04/10/2019

Propriétaire

Nom / Prénom :

Société :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél : E-mail :

Assujetti TVA ? Oui Non (rayer la mention inutile)

Présentateur

Nom / Prénom :

Tél : E-mail :

Equidés proposés

NOM	N° SIRE	AGE	RADIOS	PRIX TTC	EXPERIENCE

- Je m'engage à présenter le(s) équidé(s) cité(s) ci-dessus à la vente du Dimanche 20/10/2019 au Pôle Hippique de Lorraine à Rosières aux Salines.
- Je m'engage à régler la participation de 15€ pour les adhérents 2019 ou de 45€ pour les non adhérents 2019, pour chaque équidé inscrit, comprenant la fiche de mon cheval dans le catalogue de la vente et toute la communication autour de celle-ci.
- Je m'engage à présenter mon cheval ou poney toiletté et dans un état jugé "bon". Si mon poney ou cheval serait jugé "non présentable" à son arrivée, il pourrait ne pas participer à la vente.
- J'ai lu et approuvé les Conditions Générales de Vente citées à la page suivante.

Date :

Signature :



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1.

La vente étant publique et se tenant dans le cadre du Grand Weekend d'Octobre, l'entrée est obligatoirement gratuite. La présentation des chevaux et poneys pouvant comporter des dangers, les visiteurs circulant à proximité des équidés le font à leurs risques et périls. Tout spectateur doit se conformer aux recommandations données par les organisateurs (à savoir Cheval Grand Est) quant aux consignes de sécurité. Ni la responsabilité des propriétaires des équidés, ni celle des organisateurs de la vente ne saurait être engagée en cas de dommage au sein du Pole Hippique de Lorraine.

Ces présentes conditions, étant reproduites sur les catalogues de la vente, sont réputées connues et acceptées sans aucune réserve par les vendeurs, acheteurs et spectateurs.

Article 2.

L'organisateur (Cheval Grand Est) s'engage à présenter chaque équidé engagé à la vente de manière équitable. Les conditions de présentation, la communication, les temps de passage seront égaux autant que faire se peut. Cependant, l'organisateur (Cheval Grand Est), ne pourra gérer aucun acte de négociation. L'achat et la vente de chevaux se fera directement entre le potentiel acquéreur et le vendeur.

Les équidés présentés dépendent de l'entière responsabilité de leur(s) propriétaire(s) dès leur entrée sur le Pole Hippique de Lorraine, jusqu'à leur sortie. Cela comprend les temps de repos aux boxes, les déplacements boxes-terrains, la présentation sur la piste principale et les essais sur la piste secondaire.

Article 3. Exactitude des informations

Tout vendeur devra donner par écrit les déclarations qui devront être communiquées sous sa responsabilité au public. L'organisateur (Cheval Grand Est) s'engage uniquement à garantir la conformité des informations communiquées publiquement selon ce que le vendeur aura communiqué par écrit. En aucun cas, l'organisateur (Cheval Grand Est) ne pourrait être tenu responsable de la véracité ou de la sincérité d'une information communiquée par le vendeur, notamment concernant : la désignation des chevaux, celle de leur origine et pays de naissance, leur signalement, les gains, les engagements, les vices rédhibitoires, le régime d'assujettissement à la TVA, etc. Si une erreur s'était glissée dans les outils de communication (site internet, catalogue, etc.), il est à la charge du vendeur de la signaler par demande écrite avant la vente. Toute annonce n'ayant pas été corrigée avant le début de la vente, par demande écrite, sera considérée comme approuvée par le vendeur qui sera donc responsable de l'exactitude des informations concernant son cheval.

Article 4. Examen vétérinaire

L'examen vétérinaire des chevaux et poneys n'est pas obligatoire.

Article 5. Papiers d'origine

Les chevaux et poneys inscrits par le vendeur devront être accompagnés de papiers en règle, notamment de la carte d'immatriculation et du livret signalétique. Ces papiers devront être remis le jour d'arrivée des équidés sur le site du Pole Hippique de Lorraine à l'organisateur (Cheval Grand Est).

Article 6. Vices cachés et/ou rédhibitoires

Les équidés présentés à la vente sont vendus sans garantie, notamment concernant les vices cachés. Légalement, le vendeur se doit cependant de garantir l'absence de vices rédhibitoires (art R213-1 et suivants du Code Rural). Toute action fondée sur les vices rédhibitoires doit être intentée par l'acheteur conformément aux dispositions prévues par les articles L213-1 et suivants du Code Rural, c'est à dire dans les dix jours suivants la vente, à l'exception de la fluxion périodique et l'anémie infectieuse pour lesquels les délais sont de trente jours. L'action devra être rédigée directement contre le vendeur. En aucun cas, l'organisateur (Cheval Grand Est) ne pourrait être tenu responsable.

Article 7.

L'organisateur (Cheval Grand Est) propose un tarif de 15€ pour les membres adhérents 2019 et 45€ pour les membres non adhérents (15€ d'inscription + 30€ d'adhésion sympathisant 2020) pour l'inscription d'un équidé à cette vente. Les actions de promotion et d'organisation sont intégralement prises en charges par Cheval Grand Est.

Article 8. Toilettage et état

Les vendeurs s'engagent à présenter leurs chevaux dans un état général jugé "bon". Les chevaux devront être en bonne santé, toilettés (brossés et nattés) et à jour de maréchalerie et de vaccinations. L'organisateur (Cheval Grand Est) se réserve le droit, le jour de la vente, de refuser tout cheval ne répondant pas à ces conditions et/ou renvoyant une mauvaise image de l'élevage régional.



MÉMO

Photo à envoyer pour le 04/10/2019
Papiers d'identification de chaque équidé présenté



LOCATION BOXES DÉMONTABLES*

Il vous est possible de réserver des boxes démontables pour l'hébergement des équidés de la vente, pour la journée du dimanche 20/10/2019.

nb de boxes : x 30€ =